

DEPARTEMENT : **NORD**
ARRONDISSEMENT : **LILLE**
CANTON : **ARMENTIERES**

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le **20230329DEL4**
ID : 059-265902023-20230330-20230329DEL4-DE

Commune d'ERQUINGHEM-LYS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des DELIBERATIONS DU C.C.A.S
Du : 30 mars 2023

Nombre :

De membres en exercice : **11**
De présents : **6**
De votants : **10**
Pour : **10**
Contre :
Abstention :

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois mars,

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Erquinghem Lys, étant réuni à **19 heures**, au lieu ordinaire de ses séances après convocation, sous la présidence de Monsieur Alain BEZIRARD,

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEZIRARD Alain, BOULINGUEZ Jacky, PANIEZ Laetitia, PREUDHOMME Annie, PACCEU Sabine, DERUYTER Micheline,

Etaient excusés, absents :

Me Bénédicte VANHILLE, procuration donnée à Me Annie PREUDHOMME, Me Edith DELEMOTTE, procuration donnée à Me Laetitia PANIEZ, Me Catherine THETTEN, procuration donnée à Me Micheline DERUYTER, Me Amandine DASSONVILLE, procuration donnée à M. Jacky BOULINGUEZ, Madame Marie-Maud CAMPHYN, procuration donnée à M. Alain BEZIRARD,

Aux termes de l'article L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Laetitia PANIEZ est désignée secrétaire de séance.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune propose depuis plusieurs années des activités aux aînés de la commune plus et notamment « le voyage des aînés » pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

D'une durée d'une journée, programmée en moyenne entre mai et juin de chaque année, le voyage des aînés tout comme les sorties culturelles proposées plus périodiquement, est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir le patrimoine historique, culturel, industriel de la région Nord Pas de Calais.

Le C.C.A.S. prenant en charge le transport, le repas, les entrées des visites des bénéficiaires, il convient de fixer le tarif des accompagnants à ladite sortie.

Considérant le voyage des aînés organisé entre LE CATTEAU CAMBRESIS et LE QUESNOY, le samedi 13 mai 2023, avec la visite de l'exposition au musée MATISE notamment ;

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré ;

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. fixe à **l'unanimité** le montant du tarif des accompagnants âgés de moins de 65 ans à 49 €.

OBJET /

FIXATION DU TARIF DES
ACCOMPAGNANTS AU
VOYAGE DES AINES LE 13
MAI 2023

DELIBERATION :

Publiée le 31 mars 2023

Rendue exécutoire le 31 mars 2023

Adressée au contrôle de
Légalité (Préfecture de LILLE
DRCL) le 31 mars 2023

Le président certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 31 mars 2023 et que la convocation de la Commission avait été faite le 20 mars 2023 ;

Le Président,



Signature de la Secrétaire de séance

Madame Laetitia PANIEZ

Adopté, pour Ampliation

Le Président du C.C.A.S.